

Les fruits et légumes d'été, c'est le BON moment !

Alors que les fruits et légumes de cet été bénéficient d'une excellente qualité, la météo défavorable de ces dernières semaines n'a pas incité les consommateurs à acheter des fruits et légumes frais de saison, pourtant largement présents dans les différents circuits de distribution. Pour remettre les fruits et légumes frais d'été au cœur des assiettes, Interfel finance avec le soutien des pouvoirs publics une campagne de publicité diffusée sur TF1 et les chaînes de France Télévisions du 22 juillet au 18 août 2014.

Les fruits et légumes frais, météo-sensibles à la consommation

Les températures clémentes du printemps ont profité à la production de fruits et légumes d'été, favorisant le développement des arômes et permettant la commercialisation de volumes importants. Une chance pour les consommateurs qui peuvent profiter de fruits et légumes de qualité avec 3 semaines d'avance par rapport à l'année dernière.

Malgré la présence de fruits et légumes de grande qualité dans les différents circuits de distribution, la conjoncture économique défavorable et la météo instable de ces derniers jours n'ont pas incité les consommateurs, au comportement d'achat sensible au climat, à acheter ces produits. Les productions connaissent des difficultés de commercialisation alors que le contexte de prix apparaît favorable pour le consommateur par rapport à l'an dernier. Le retour de journées plus ensoleillées doit être l'occasion pour les consommateurs en quête de fraîcheur et de goût de profiter de nos fruits et légumes frais au meilleur prix.

Une campagne publicitaire pleine de saveurs ensoleillées

Pour soutenir les professionnels du secteur de la filière (producteurs, expéditeurs, grossistes, primeurs, chefs de rayon dans les enseignes de la distribution), Interfel, l'interprofession des fruits et légumes frais, lance avec le soutien des pouvoirs publics, une campagne publicitaire pour encourager la consommation de fruits et légumes frais, particulièrement savoureux cet été !

La campagne publicitaire se compose de **3 spots de 12 secondes** mettant chacun en scène 3 fruits et légumes frais de saison animés image par image via la technique « stop motion ». Du **22 juillet au 18 août 2014**, elle sera diffusée **quotidiennement avant les JT de 13h et de 20h** sur **TF1** et les chaînes de **France Télévisions**. La signature « **Les fruits et légumes d'été, c'est le BON moment !** » invite alors les consommateurs à se faire plaisir et à faire fondre leurs papilles avec les saveurs sucrées ou acidulées des fruits et légumes de l'été.

Pêches onctueuses, **nectarines** savoureuses, **abricots** fondants, **tomates** juteuses, **salades** craquantes, **carottes primeurs** croquantes et **melons** parfumés, **raisins** fruités, **prunes** sucrées, attendent d'être consommés cet été en toute simplicité !



Les fruits et légumes de saison en quelques chiffres

Fruit & Légume	Production française	Bassins de production	Disponibilité
Pêche - Nectarine	280 000 tonnes	Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes	juin à septembre
Abricot	140 000 tonnes	Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, PACA	mai à août
Melon	280 000 tonnes	Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, PACA, Languedoc-Roussillon	mai à septembre
Tomate	590 000 tonnes	Bretagne, PACA, Pays de la Loire, Aquitaine	avril à octobre
Prune	60 000 tonnes	Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes	juillet à octobre
Salade	440 000 tonnes	PACA, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes	toute l'année
Raisin	45 000 tonnes	PACA, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon	août à novembre
Carotte*	340 000 tonnes	Aquitaine, Basse-Normandie	toute l'année

Source : Agreste (moyenne 2009-2013)

* Carotte primeur inclus

Contacts presse :

EGC&Associés pour Interfel : Amandine Jay

amandine@egc-associes.fr – 01.45.72.90.96 / 06.98.75.86.26

Interfel : Julie Froucht

j.froucht@interfel.com – 01.49.49.15.20

A propos d'INTERFEL

Créée en 1976, Interfel rassemble et représente les métiers de l'ensemble de la filière fruits et légumes frais, de la production jusqu'à la distribution (producteurs, expéditeurs, grossistes, primeurs, chefs de rayon dans les enseignes de la distribution). Organisme de droit et d'initiative privés, elle est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'OCM (Organisation Commune de Marché) unique. Interfel a pour missions notamment d'élaborer des accords interprofessionnels qui font force de loi et de mettre en œuvre des actions de communication informative et publicitaire.

Pour en savoir plus : www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com

